



Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme d'Occitanie
1 rue l'Abbé Jules Lemire
BP 3131
31026 TOULOUSE Cedex 3
05 34 50 10 10

Objet : INSCRIPTION À L'OPTION ARTS PLASTIQUES à l'entrée en classe de 2TH

Madame, Monsieur,

Le lycée propose aux élèves de **Seconde Technologique Hôtellerie, l'option ARTS PLASTIQUES**. Cette option de 3 heures permet aux élèves de **travailler leur créativité** autour de projets liés principalement **aux arts culinaires**.

Nos élèves se destinent à des **métiers des arts de la gastronomie, de la table et de l'hôtellerie** répertoriés dans les métiers du luxe. **La pâtisserie, la chocolaterie, l'organisation de réception, la sommellerie, la direction d'établissement, la conciergerie, etc** sont des professions qui requièrent : **sens du goût, grande créativité artistique, méticulosité, plaisir des yeux** autant que celui du palais, **sens de la communication, de l'organisation et de l'observation, etc.**

Par l'option arts plastiques, il sera créé une « unité » entre art et cuisine. Nous ferons la place à la poésie, à la rigueur et aux sens qui sont également nécessaires dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

L'art culinaire est en pleine expansion (médias). Il témoigne des mutations profondes qui sont intervenues dans le monde de la cuisine et de l'art. Le cuisinier est aujourd'hui « créateur » et il existe le design culinaire.

La cuisine, la pâtisserie et les arts plastiques associent un même vocabulaire technique : couleurs, formes, textures, contrastes, etc dans un même objectif, le plaisir des sens, l'esthétisme et de ce fait donner l'envie. **L'esthétique est donc une part primordiale en cuisine.** On réfléchit à la présentation d'un plat, à son agencement. Tout doit être impeccable comme en arts plastiques.

L'objectif final est de **donner aux élèves par ces connaissances, en plus des compétences professionnelles et techniques acquises, des aptitudes créatives (éveil des sens, création d'émotion, imaginaire, culture artistique, etc).**

En s'inscrivant à cette option, l'élève s'engage à suivre les cours d'arts plastiques en classe de seconde et de première, celle-ci devient obligatoire. **L'élève doit cocher l'option «arts plastiques» ci-dessous et remettre ce document lors de son inscription.**

En classe de Terminale, l'élève choisit s'il poursuit cette option pour l'épreuve du baccalauréat, pour laquelle seuls les points au dessus de la moyenne comptent.



Nom : — — — — — Prénom : — — — — —

Je m'inscris à l'option arts plastiques

Je ne m'inscris pas à l'option arts plastiques

Signature des parents

Signature de l'élève

Le proviseur
M.Quissac